



## Chez TUI, voyagez avec le sourire !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et de vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :



### ALBANIE

#### FORMALITÉS ADMINISTRATIVES\*

- Carte nationale d'identité ou passeport valable 3 mois après la date de retour prévue.
- Pour un séjour inférieur à 90 jours, le visa n'est pas exigé.
- Il est recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux et de rapatriement sanitaire.
- Les mineurs voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.
- Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier recto-verso de vos certificats et formulaires ou de numériser ceux-ci sur votre propre adresse électronique.

#### FORMALITÉS SANITAIRES

- Être à jour dans ses vaccinations habituelles (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.

#### FORMALITÉS COVID

L'Albanie n'impose plus de restriction sanitaire à l'entrée sur son territoire. Il n'est donc pas nécessaire de présenter une preuve de vaccination ou un test négatif.

Aucun test de dépistage n'est exigé pour les voyageurs non-vaccinés.

